

**Message reçu le 30 novembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour

J ai vécu près des éoliennes à 700 mètres de notre habitation en charente.

Je peux confirmer que nous avons subit ce bruit lancinant des pâles, l effet tromboscopique avec le soleil..

Et lors de la revente de notre bien nous avons perdu plus de 30 000 euro

Et c est un agriculteur qui a acheté notre bien..les autres futurs acquéreurs fuyaient...alors que tout avait été rénové ...

Salutations Isabelle

---

**Message reçu le 30 novembre 2023 :**

**Récapitulatif du commentaire:**

**Auteur:**

Mme Florence KARRAS

**Adresse de messagerie:**

**Sujet:**

SAS Eolienne St Denoeux

**Message:**

Bonjour,

Acteur économique dans le slowtourisme, sur une commune limitrophe à Loison sur Créquoise, je désapprouve cette installation dans une zone saturée et déjà fortement équipée. Cette concentration d'éoliennes sur notre territoire nuit à l'attractivité touristique.

Bien cordialement

---

**Message reçu le 2 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis contre ce projets d éolienne qui serai néfaste à notre environnement et a notre village

---

**Message reçu le 3 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour,

Je suis résidant depuis plus de 2 ans dans la commune de Sempy. Nous sommes venus dans cette commune de campagne pour en faire profiter nos enfants. C'est à dire, les faire bénéficier de la vie au grand air, une belle vue dégagée, pouvoir admirer les animaux en silence.

Aujourd'hui tout ceci est en péril, que dois je dire à mes enfants ? Vous voulez les priver de cette tranquillité en nous ajoutant une pollution visuelle, auditive.

De plus, quel sera l'impact sur la valeur de cette maison pour laquelle nous sommes endettés ?

Nous sommes donc tous les 4 opposés à cette venue d'engin mécanique de grande envergure dans notre campagne bien aimé.

---

**Message reçu le 3 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis depuis quelques années l'heureuse propriétaire d'une maison à la campagne. Au calme. Et je souhaite que cela reste ainsi. Pour ma famille et pour moi. Nous avons acheté en campagne pour ne pas subir les pollutions visuelles et sonores de la ville. Outre la dévalorisation de notre bien, il y a aussi et surtout les conséquences sur la santé physique et psychologique.

---

**Message reçu le 3 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour,

Habitant Saint-Denoëux depuis 4 ans, nous étions enchantés de vivre dans cette belle campagne magnifique, à présent nous sommes très inquiets vis à vis de ce projet d'éoliennes qui amènera beaucoup de nuisances et une industrialisation de notre belle nature ....

Nous sommes très défavorables à ce projet de parc éolien qui donnera suite à d'autres parcs dans le même périmètre!! Quel héritage laisserons nous à nos enfants ????

---

**Message reçu le 4 décembre 2023 :****Récapitulatif du commentaire:****Auteur:**

Mme Valérie DELSAUX

**Adresse de messagerie:****Sujet:**

participation enquête publique "projet de parc éolien des Orchidées sur la commune de Saint Denoëux"

**Message:**

J'apporte ici ma contribution à l'enquête publique qui concerne le projet de parc éolien des Orchidées sur la commune de Saint Denoëux. Je conteste ce projet et je déplore d'avoir à le faire car il est une aberration de penser l'installation de 4 machines industrielles dans un tel environnement. Je n'habite pas le secteur mais j'y viens régulièrement avec plaisir en qualité de touriste pour m'y ressourcer. La vie y est douce, les paysages y sont remarquables et paisibles jusqu'ici dépourvus de tout élément industriel. Si le projet voyait le jour, l'environnement subirait un saccage définitif (projet initial et repowering) et aurait irrémédiablement un effet délétère sur le tourisme local. Montreuil-sur-Mer ne serait d'ailleurs pas épargné. Quel touriste digne de ce nom apprécierait séjourner dans une zone industrielle tandis qu'il recherche l'authenticité de la campagne ? Pas moi... Depuis l'implantation massive d'éoliennes dans notre beau pays malheureusement de plus en plus défiguré, j'exclus désormais des destinations qui en sont dotées et qui se trouvent dégradées.

Le projet éolien de Saint Denoëux est d'autant plus incompréhensible que les éoliennes hautes de 180 mètres à l'envergure de 150 mètres sont imaginées à l'aplomb du village et vont avoir un effet d'écrasement sur celui-ci. La société éolienne elle-même mesure vraisemblablement l'absurdité du projet puisqu'elle se préserve de réaliser un photomontage «à feuilles tombées», l'aberration du projet n'en serait que plus éloquente !!! Les compensations proposées (bourse aux arbres, amélioration du cadre de vie, etc.) sont ridicules face au saccage généré par l'implantation d'éoliennes.

Si l'impact visuel est incontestable, les nuisances liées au bruit, aux effets stroboscopiques et lumineux (clignotements de jour comme de nuit qui mettront fin aux nuits noires et étoilées comme petit bonheur authentique et gratuit de la campagne) vont détériorer la qualité de vie.

La loi autorise le seuil de 35 décibels concernant les installations classées ICPE telles que le sont les éoliennes mais quelle injustice et honte lorsque les habitants ont fait le choix de la campagne pour son calme, le chant des oiseaux, le bruit de l'eau, le bruissement des feuilles,... et, en plus, ils ont payé toute une vie de travail pour s'offrir un petit coin de paradis destiné à devenir l'enfer.

Un projet éolien n'a aucun sens et est une agression aux ruraux lorsqu'il est pensé aux abords des villages.

Par ailleurs, il n'est pas naturel pour la biodiversité d'introduire des obstacles d'une telle hauteur. Les oiseaux n'ont pas à s'adapter aux contraintes imposées par l'homme, c'est à l'homme d'adapter l'environnement afin qu'il soit le plus respectueux de la nature. L'implantation d'éoliennes ne répond pas en ce sens.

De plus en plus grandes, elles représentent un obstacle et un danger pour les oiseaux et les chiroptères. Installées chacune sur un socle de plusieurs centaines de tonne de béton, elles artificialisent les sols et font les « choux gras » de l'industrie du ciment qui est une des plus polluantes au monde... et on parle d'écologie ?!... sans aborder ici tout le reste, ce n'est pas le sujet.

Pour conclure, Saint Denoex et les villages environnants offrent un espace de respiration entre deux zones particulièrement impactées par la présence massive d'éoliennes (parc de Fruges et parcs de la Canche), il ne peut souffrir d'une nouvelle implantation d'éoliennes, il est nécessaire de le préserver. Un projet éolien représente du non-sens dans ce secteur et, à ce titre, ne peut voir le jour.

---

**Message reçu le 4 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Gérard ROLLIN

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Notre société COLAS, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département du Pas-de-Calais.

Une part importante de notre activité est liée au développement des énergies renouvelables dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

---

**Message reçu le 4 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. René EMBLANC

**Adresse de messagerie:**

**Sujet:**

Les éoliennes de St Denoex

**Message:**

Bonjour, je ne suis pas du coin, mais je connais l'endroit, les éoliennes de 180 mètres de hauteur auraient un impact visuel significatif sur le paysage local. La région jouit d'une beauté naturelle exceptionnelle, et l'introduction de structures aussi imposantes risquerait de défigurer l'environnement. Sans compter l'impact désastreux sur la faune, et évidemment les nuisances sonores pour les riverains.

---

**Message reçu le 4 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Eric REGNAULT

**Adresse de messagerie:**

**Sujet:**

Projet éolien sur la commune de saint denoeux

**Message:**

Pour ma part je conteste le projet éolien sur cette commune. Dans ce secteur nous sommes envahis de parc éolien qui massacre nos campagnes, on a un décor mélangé de forêts et de parcs éoliens. On a plus de nature, elle dénature notre environnement, elles sont très bruyantes, pollution des sols par le béton ainsi que la biodiversité. Et quand on les voit de nuit cette lumière rouge dérange énormément. Dans notre secteur il y en a beaucoup trop.

---

**Message reçu le 6 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Mme Régine CHIVOT

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Beau projet qui n'impacte pas visuellement le village. L'éolien c'est l'avenir

---

**Message reçu le 6 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Dominique DESCHAMPS

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

L'intérêt économique d'une entreprise locale pour la transition énergétique peut être significatif.

En adoptant des sources d'énergie renouvelables telles que l'éolien, une entreprise peut bénéficier de plusieurs avantages économiques.

Tout d'abord, la transition vers une énergie propre peut réduire les coûts à long terme. Les énergies renouvelables, comme l'éolien, sont souvent moins chères à produire et à entretenir que les sources d'énergie traditionnelles telles que les combustibles fossiles. Cela peut entraîner des économies sur les factures d'énergie et améliorer la rentabilité globale de l'entreprise.

De plus, investir dans des projets éoliens locaux peut stimuler l'économie régionale. La construction et l'exploitation de parcs éoliens nécessitent des travailleurs qualifiés, ce qui peut créer des emplois locaux et soutenir les entreprises locales. De plus, les revenus générés par la production d'énergie éolienne peuvent être réinvestis dans la communauté, stimulant ainsi la croissance économique.

Enfin, la transition énergétique peut également améliorer l'image de marque de l'entreprise. De plus en plus de consommateurs sont sensibles aux enjeux environnementaux et préfèrent soutenir des entreprises engagées dans des pratiques durables. En adoptant des sources d'énergie renouvelables, une entreprise locale peut attirer une clientèle plus large et fidéliser ses clients existants.

En résumé, l'intérêt économique d'une entreprise locale pour la transition énergétique réside dans les économies à long terme, la stimulation de l'économie régionale et l'amélioration de l'image de marque.

---

### **Message reçu le 6 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis fermement opposée au projet éolien des Orchidées, pour les 9 raisons développées dans le fichier ci-dessous.

Dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien par la SAS Eoliennes des orchidées à Saint-Denœux, je souhaite exprimer mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes :

#### **Un effet d'écrasement induit par le gigantisme et la topographie**

La topographie des 7 vallées et du pays du Montreuillois se ne prête guère à l'implantation d'éoliennes, caractérisée par des vallées étroites et profondes le long desquelles l'habitat s'est essaimé, au pied de versants abrupts.

La hauteur des éoliennes projetées, les plus grandes encore jamais installées dans le Pas-de-Calais (180 m), ajoutée à celle du relief important (80 à 100 m), produirait un effet d'écrasement inédit. Cette pollution visuelle serait choquante pour les habitants – et les visiteurs – pas seulement pour Saint-Denœux, mais aussi pour l'ensemble des communes voisines (Sempy, Aix-en-Issart, Boubers-lès-Hesmond, Hesmond, Loison-sur-Créquoise, Pottier, Humbert), et serait vécue comme une violence du fait du caractère oppressant de la présence de telles machines au-dessus de leurs maisons.

On nous vante souvent la production éolienne des pays du Nord, notamment du Danemark, mais c'est oublier la spécificité de l'urbanisation française avec sa dispersion de l'habitat, et une production nucléaire nationale qui n'a rien à voir avec les effets du charbon nordique en termes de rejet de CO2.

### **Une aggravation des désordres de structure des sols après les inondations, et du stress des habitants**

Les récents événements catastrophiques et traumatiques vécus dans toute la région, sans précédent, doivent alerter sur la propension des sols à s'affaisser et glisser.

Le gel et le dégel vont accentuer encore les sinistres dans les mois qui viennent, nous ne sommes qu'au début de l'hiver, ce qui n'exclut pas de nouvelles catastrophes, et il serait irresponsable d'ignorer les effets du réchauffement climatique en ajoutant, à ces désordres dont nous n'avons pas encore mesuré toutes les conséquences, des travaux de génie civil très lourds et dévastateurs sur le sous-sol, au-dessus de nos vallées et maisons. Tout comme il serait immoral de venir accroître le stress des habitants ; ce projet – à l'instar des autres projets voisins – deviendrait à coup sûr source de désordre social. Le chantier lui-même causerait des désagréments de circulation dans cette vallée étroite, avec des dégâts sur les voiries rurales et une artificialisation qui n'est pas souhaitable, voire même hors de propos dans le contexte.

L'urgence est à la plantation des versants et coteaux dénudés pour réduire le ruissellement du pluvial, il serait contreproductif d'entreprendre la bétonisation du sous-sol.

### **Une aggravation d'une pollution lumineuse hors-la-loi**

La pollution visuelle deviendrait permanente avec en nocturne des clignotants lumineux incessants visibles de très loin. La France a pourtant évolué ces dernières années vers une baisse des émissions de lumière artificielle, avec notamment l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. La pollution lumineuse sera sans répit avec la perte de vision nocturne de la voute céleste, un privilège que nous avons en milieu rural, sans compter que celles et ceux habitués à dormir sans volets comme nous devront investir pour occulter fenêtres et velux. Il y a également une certaine contradiction entre le propos moralisateur actuel visant à éduquer le consommateur lambda à la réduction de sa facture énergétique (ampoules basse consommation, baisse et programmation de chauffage, extinction des appareils en veille) et cette débauche de lumières clignotantes.

### **Une perturbation des écosystèmes qui dément le propos écologique**

Les effets néfastes des éoliennes sur la biodiversité sont suffisamment connus aujourd'hui pour que l'on recherche d'autres solutions au mix énergétique souhaité : modification du rapport proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, bouleversement des migrations, dégâts sur les chiroptères et rapaces nocturnes, ... De nombreux recensements ont été effectués et les populations locales sont connues, les travaux de préservation seraient anéantis par la présence de parcs éoliens ici. J'invite les promoteurs de l'éolien à visiter la citadelle de Montreuil qui a bénéficié d'une aide de l'Europe pour aménager lieux d'hibernation, outils d'observation, exposition de sensibilisation sur les espèces protégées de chiroptères. Les volatiles sont loin d'être les seuls impactés :

les versants boisés abritent une faune très variée qui sera fortement perturbée par le chantier et ses machines, dans un espace qui jusqu'à présent avait été préservé.

Le génie civil monumental contribue à supprimer de façon drastique des corridors biologiques que l'on préfère ignorer au niveau local. Nous en avons fait la cruelle expérience très récemment avec un chantier démesuré de « continuité dite écologique » sur l'Embryenne où un gué au pied d'un versant boisé a été remplacé par un pont en béton, éradiquant en toute indifférence des nids de martins pêcheurs et un lieu de reproduction de la salamandre tachetée, perturbé la vie des chouettes hulottes dont nous enregistrons les chants, et autres espèces que nous recensons pour le Museum d'histoire naturelle tout au long de l'année (les chantiers sur les cours d'eau sont réalisés sans étude d'impact ni enquête publique).

Depuis 2016, le code de l'environnement a pourtant réaffirmé la séquence ERC datant de 1976 pour une reconquête de la biodiversité, protégeant la faune et les habitats naturels : « Éviter les atteintes à la biodiversité, à défaut Réduire et, en dernier recours, Compenser les impacts résiduels ». Il est dommageable que cette orientation n'influe pas sur le choix des localisations de parc éolien, au même titre que les considérations socio-économiques ou militaires.

### **Un bénéfice inéquitable au regard de la dévaluation du foncier**

Tandis que l'implantation d'éoliennes apporterait quelques subsides annuels à une poignée de propriétaires, le gigantisme des machines aurait pour conséquence évidente la dévaluation immobilière des maisons situées au pied et dans l'environnement de ces monstruosité. Dans le contexte immobilier morose et précaire actuel, compte tenu de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat des ménages, le projet aggraverait une réelle difficulté à la revente et à la restauration de bâtis anciens, exposant les communes avoisinantes à l'apparition de ruines et friches domestiques, une perte patrimoniale qui ne peut être à l'avantage d'une commune rurale. Dans ce contexte, l'argument de l'effet positif sur la commune semble assez dérisoire, le gain sera non pertinent, celle-ci n'ayant que très peu de charges.

### **Une dégradation du cadre de vie en contradiction avec la politique de développement économique et touristique du territoire**

Une telle dégradation du paysage impacterait deux vallées jusqu'à présent plébiscitées pour leur cadre de vie serein et apaisant, mais aussi les panoramas incroyables qui s'offrent à la vue depuis les remparts de Montreuil, haut lieu du tourisme départemental, comme depuis l'entrée des vallées depuis Hénoville. Les vallées affluentes de la Canche sont réputées pour la qualité de leurs paysages propices au repos, à la randonnée, au cyclisme, au slow tourisme, ... Les sarcasmes vont déjà bon train, demandant si les « vallées d'Opale » ne seront bientôt plus que de vulgaires « vallées de pales ». Citons l'exemple du pays de Lumbres dont la collectivité a développé ces dernières années avec beaucoup de succès des équipements et des activités de sport nature, fédérant habitants, touristes, et sportifs de haut niveau, acquérant une réputation nationale, parce qu'elle a su se prémunir de ces implantations de machines et défendre l'intégrité de ses paysages pour y créer des voies douces et sentiers arborés.

Le cadre de vie ne se résume en aucun cas à du macadam (cf. le plan de relance appelé « plan goudron »), une école, une église et une salle des fêtes. Le cadre de vie est composé pour plus de 95% de bâtis privés, ceux qui sont impactés ici. Le patrimoine ancien est un vecteur d'identité collective, qui fait l'objet d'inventaires, de diagnostics, d'aides, parce qu'il constitue un levier essentiel de développement économique et touristique de nos territoires ruraux (emplois locaux, artisanat, commerce, hébergements touristiques), a fortiori dans les vallées du Montreuillois.

L'essor souhaité du label Village Patrimoine (comme à Aix-en-Issart) qui valorise les bourgs ruraux ne peut être compatible avec l'apparition de multiples parcs éoliens.



En tant que recenseuse du patrimoine depuis 30 ans, et membre du Comité de programmation du Leader du Montreuillois depuis 6 ans, je peux témoigner de l'enjeu primordial pour l'avenir de ce territoire qui est de préserver un cadre de vie qualitatif pour aider à son développement, préoccupation majeure de l'ensemble des élus éclairés et des acteurs de nos communes.

Un inventaire participatif est en cours dans le cadre du PLUI-H des 7 Vallées, et le projet éolien viendrait totalement en faux par rapport à cette démarche globale de valorisation patrimoniale, soutenue et sollicitée par la collectivité et par le Conseil départemental depuis des décennies.

Sur la seule commune de Saint-Denœux, nous avons relevé pas moins de 40 bâtis à caractère patrimonial, longères traditionnelles avec logis et granges en ossature bois et torchis, vieilles fermes en moellons de craie, pignons de pierre aux chainages et épis de brique, pigeonniers, oratoires, etc.

L'inventaire réalisé dans les communes en amont, en aval, et dans les vallées voisines, démontre la même richesse patrimoniale, reconnue sur le plan départemental.

### **Un effet de dissémination du projet très redoutée car déjà vécue non loin**

Déjà deux projets éoliens ont été refusés dans cette vallée : en 2011 et très récemment à Boubers-lès-Hesmond. La pression des installateurs éoliens continue, au point qu'elle devient humiliante : le message implicite est que ces toutes petites communes sans grandes ressources vont forcément être faciles à acheter, à peu de frais et quoi qu'il en coûte. Accepter un parc éolien dans les vallées du secteur montreuillois, c'est ouvrir la porte à tous les suivants ! Si un parc éolien était un vecteur de développement local comme on veut nous le vendre, comment se fait-il que les communes en parcs éoliens postulent aux dispositifs d'aide à la redynamisation des bourgs-centres ruraux, aux Petites villes de demain, ... ? Nous avons déjà pour exemple les parcs voisins, celui de Fruges notamment, une référence de l'éolien en France dit-on ... pour celles et ceux qui vivent loin d'ici à n'en pas douter. Nous lisons (sur le site de Révolution énergétique par exemple) que « chaque citoyen doit faire sa part d'effort », ce discours lénifiant m'a aussi été servi par une Parisienne récemment. Sans être foncièrement contre les éoliennes, on peut tout de même légitimement attendre une certaine modération dans leur hauteur et leur implantation, et les tenir à distance des habitations et des sites objets de démarches de préservation de la faune et des paysages, ce qui n'est pas le cas dans ce projet. Je vis à Embry, je travaille à Fauquembergues : chaque matin, je parviens à compter non plus 25 mais 134 éoliennes sur un parcours de 17 kilomètres, je tiens à ce que mon lieu de vie en soit exempt car c'est bien pour cette raison que j'ai acheté ma maison à Embry en 2008, je considère avoir plus que fait ma « part d'effort ».

### **Une saturation visuelle avec aggravation programmée**

Nous avons vu naître les premiers parcs éoliens en pays de Fauquembergues en 2003 et en pays de Fruges depuis 2008 où les mâts se sont multipliés. Il est un sujet totalement passé sous silence en ce moment : le renouvellement du premier parc de la Haute-Lys, à 20 kilomètres de Saint-Denœux. Vingt ans ont passé, il est intéressant de savoir ce qu'il va advenir de ces premières machines du Pas-de-Calais. Le site d'Engie nous apprend que le projet est que les 25 machines réparties en deux linéaires soient réduites à 17, mais plus hautes de 30% (130 m dont 50 m de pales). Nous savons tous que le recyclage des pales et des batteries pose des problèmes : que vont devenir les 24 pales mises au rebut ? Quid des 70 machines du parc frugeois sorti de terre en 2008, le plus important parc éolien français qui va commencer sa rénovation en 2028 ? L'impact visuel sera donc aggravé dans un avenir très proche, dans un paysage déjà saturé visuellement, avec un accroissement des incidences sonores cumulées, et autres impacts sur la faune, mais aussi sur la santé des habitants. Si la seule solution est d'enterrer les pales, aurons-nous de nouveaux terrils, de nouvelles friches ? Il est irresponsable de continuer ainsi sans envisager l'avenir de ces sites.

## **Ou la chronique d'une mort annoncée pour un département sacrifié**

Cette pression des aménageurs pour implanter à tout prix des machines dans le Pas-de-Calais est assez révélatrice de l'image éculée de la zone géographique : perception d'un territoire non touristique, du fameux « croissant infertile » rural, pays ignoré dans ses typologies de bâtiment traditionnel, pourtant devenu une destination verte de choix pour les citadins de la métropole lilloise et d'Ile de France.

Il n'est pas anodin que les deux régions les plus productives en énergie éolienne en France soient deux grandes régions au passé industriel sinistré :

le Grand Est et les Hauts de France. Ces derniers concentrent la moitié du parc éolien français avec une forte concentration en pays frugeois dont l'extrémité occidentale à Herly et Rimboval n'est qu'à quelques kilomètres de Saint-Denœux. Le parti pris pour relever économiquement de façon pérenne d'anciennes régions industrielles et modifier leur image est souvent celui d'y implanter des projets culturels de grande envergure, comme on a pu l'observer à Liverpool ou sur la Ruhr :

le Louvre-Lens et la redynamisation du bassin minier participent de cette ambition qui a montré sa pertinence et sa légitimité par les retombées acquises. L'avenir des parcs éoliens remet en cause cette politique de requalification en exposant le Pas-de-Calais à redevenir une zone industrielle, éolienne cette fois, au détriment de sa qualité de vie. On ne peut ignorer l'iniquité de la situation par rapport au reste du pays.

Pour toutes ces raisons, je suis opposée au projet de Saint-Denœux comme à ceux avoisinants, il ne serait pas raisonnable de sacrifier l'intérêt général, à savoir la quiétude des habitants de 2 vallées et 7 communes, celle de la faune spécifique, le potentiel touristique, ou encore la valeur du foncier, pour les 20 années et plus qui viennent. Je suis venue vivre ici en 2008 pour être en pleine nature, pas pour vivre au pied d'une usine.

---

### **Message reçu le 6 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Alban PRUVOST

**Sujet:**

Contribution

**Message:**

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je m'oppose à ce nouveau projet vu la saturation de ces engins industriels qui encerclent nos ondulations montreuilloises. Comment peut-on parler d'écologie lorsque l'on enfouit sous la terre 7000 tonnes de ciment et de ferraille ad vitam eternam? Comment peut-on parler d'écologie compte tenu qu'il s'agit d'une énergie produite intermittente et non pilotable, nécessitant d'être couplée à des centrales à gaz, émettrices de gaz à effet de serre, lorsqu'il n'y a pas de vent?

Comment peut-on parler d'écologie devant les conséquences désastreuses sur la beauté de nos paysages, sur la santé de leurs habitants, sur la destruction de la biodiversité (oiseaux en particulier)?

Avant 2000 le mix énergétique nucléaire + hydroélectricité nous permettait d'avoir l'électricité la moins chère au monde et de plus, d'avoir une production supérieure à nos besoins qui nous permettait son exportation pour le plus grand bien de notre balance commerciale.

Depuis 2000 et pour des raisons idéologiques et électoralistes pures, nous nous retrouvons avec des prix de l'électricité tels que nombre d'artisans mettent la clé sous la porte, que les factures des particuliers mettent en danger leur budget, et cerise sur le gâteau notre production électrique ne suffit plus et l'on nous parle de coupure de courant. Le pragmatisme doit nous conduire à arrêter cette folie engendrée par des promoteurs avides de profit.

En vous remerciant à l'avance Monsieur le commissaire-enquêteur de vous opposer à ce projet, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

---

**Message reçu le 7 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je m'oppose au projet éolien en raison de son impact sur le paysage et la faune : pollutions visuelles, lumineuses et sonores. Par ailleurs on peut douter que les emplois créés au cours l'installation des pylônes soient suffisamment durables pour soutenir à long terme l'emploi local. Enfin, la production d'électricité n'exercera aucune influence à la baisse sur son prix et ne résoudra en aucune façon le problème de la précarité énergétique dont souffrent de nombreux habitants de la région. Il en découle que, contraire à l'intérêt général, ce projet ne peut être adopté sur notre territoire.

---

**Message reçu le 8 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Pourquoi imposer une telle laideur dans notre belle campagne. Pourquoi vouloir produire plus d'électricité pour 24.000 foyers? Qui voudrait vivre auprès de telles horreurs. Voulez vous créer un cimetière de maisons ? Non non il faut fermement refuser l'implantation d'éoliennes à proximité des villages souvent reconnus villages patrimoine.

**Message reçu le 8 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Ce projet éolienne me désolé énormément. Il va dénaturer les beaux paysages de campagne où j'aime me balader quand je viens en vacances...

je suis contre ce projet et j'espère sincèrement qu'il n'aboutira pas...

---

**Message reçu le 9 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Michel DESPLANCHES

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis opposé à la réalisation de ce projet, un de plus qui procède du mitage éolien de la Bretagne, sans aucun plan d'ensemble ni stratégie cohérente des énergies décarbonées.

En effet l'éolien est par définition aléatoire et ne peut répondre en temps et en heure aux besoins des consommateurs ; il est donc nécessairement complété par des productions pilotables lorsqu'il n'y a pas de vent, assez souvent du thermique carboné comme la centrale gaz de Landivisiau.

C'est ce qui explique que l'éolien ne peut pas permettre de diminuer les émissions de CO<sup>2</sup>, contrairement aux affirmations du pétitionnaire et de ses pareils !

Seul l'hydroélectrique et le nucléaire ont la capacité de réduire le CO<sup>2</sup> tout en étant pilotables...

Mais en outre ce projet dans le bocage breton ne peut avoir que des effets nocifs pour les riverains dont les habitations sont proches (effets sonores, infrasonores, lumineux, stroboscopiques...) et à l'encontre des espèces volantes comme démontré en ce qui concerne les chiroptères par la thèse du Professeur Kévin BARRE, spécialiste de la question, qui a justement travaillé en Bretagne pour démontrer l'effet répulsif des éoliennes.

Cela me suffit, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, à vous suggérer un AVIS DEFAVORABLE sur ce projet.

Salutations.

---

**Message reçu le 9 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis contre le projet éolien.

---

**Message reçu le 9 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Ma mère habite Saint-Denoëux. Je n'habite pas dans la région mais je souhaite faire part de mon avis concernant la construction de ces éoliennes sur la commune. Je pense qu'elles vont dénaturer les paysages environnants, apportés des nuisances sonores et visuelles très importantes pour les habitants de la commune étant donné leur taille et la proximité avec les habitations. Même si le bénéfice énergétique peut sembler important, il serait judicieux de trouver des endroits plus adaptés et éloignés des habitations car ces éoliennes ont un impact très négatifs sur la valeur des biens immobiliers si elles sont proches des habitations. D'autre part, elles ont également un impact négatif sur la vie animale, perturbant l'espace environnant.

---

**Message reçu le 11 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Giovanni GRAZIATO

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Dans le cadre de l'enquête publique, je vous confirme l'intérêt que nous portons à la construction de ce parc éolien. Ces marchés engendrent, pour la société Gécitec, une quote-part du chiffre d'affaires de 12M€ qui fait travailler 3 équipes de 4 personnes + un chef de chantier et un conducteur de travaux à plein temps pendant une année.

Ces personnes étant des salariés embauchés « Gécitec », ceux-là génèrent le paiement d'impôts, de taxes et des contributions sociales entrant dans l'économie de la France.

En plus de l'investissement économique pour notre société, cela contribue à une réduction de consommation des énergies fossiles.

Cordialement

---

**Message reçu le 11 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

La production éolienne est notre Avenir pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et les déchets nucléaires, issus de l'utilisation des énergies fossiles.

Il faut penser aux futures générations et non à nos "Pré carré".

Je suis pour ce projet.

---

**Message reçu le 12 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Ludovic PRUVOST

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Par l'expérience des parcs éoliens proches qu'on devrait plutôt nommer "usines", car il s'agit bien d'établissements industriels, je ne peux qu'alerter Monsieur le commissaire enquêteur et les personnes impactées de la disparité totale entre les simulations visuelles (photomontages) et la réalité ressentie.

Les éoliennes de 180 m de haut sont des anomalies visuelles dans le paysage, ce qui fait qu'un photomontage même sincère, ne rend absolument pas compte de l'énormité visuelle réelle.

L'oeil humain a une faculté naturelle de zoom qui rend les éléments étrangers à un paysage habituel beaucoup plus près donc plus grands, les photomontages sont donc faussés et ne tiennent pas compte de ce réflexe d'accommodation.

A aucun moment, le promoteur, qui connaît ce phénomène d'accommodation n'en fait part dans sa présentation du projet.

Attention: une fois les éoliennes installées, il sera trop tard pour dénoncer l'impact visuel qu'elles génèrent EN REALITE!!!

---

**Message reçu le 12 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. François B

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je tiens à vous informer de mon opposition totale à ce projet sur le territoire de Saint-Denoëux. J'habite Marant, commune voisine de Saint-Denoëux et je refuse de voir mon environnement défiguré par ces éoliennes de 180 m de hauteur!!!

L'éolien est un leurre! Stop à la prolifération de ces machines industrielles qui polluent notre belle campagne avec le soutien d'écolos bobos parisiens qui se moquent des populations rurales qui n'en peuvent plus de voir cette prolifération dans leurs territoires...

Pour mémoire, le samedi 02 novembre 2023 avec des températures hivernales et une météo anticyclonique, les 9 000 éoliennes en France ont produit 2% de toute l'électricité française!!!! (source ecomix-RTE) Quel rendement!!!

---

**Message reçu le 12 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Alban PRUVOST

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

M. le Commissaire enquêteur,

Je m'oppose à ce nouveau projet vu la saturation de ces engins industriels qui encerclent nos ondulations montreuilloises . Comment peut-on parler d'écologie lorsque l'on enfouit sous la terre 7 000 tonnes de ciment et de ferraille ad vitam aeternam ? Comment peut-on parler d'écologie étant donné qu'il s'agit d'une énergie produite de façon intermittente et non pilotable nécessitant d'être couplée à des centrales à gaz comme en Allemagne ou au charbon, émettrices de gaz à effet de serre, lorsqu'il n'y a pas de vent ?

Comment peut-on parler d'écologie devant les conséquences désastreuses sur la beauté de nos paysages, sur la santé des habitants, sur la destruction de la biodiversité (en particulier les oiseaux et les chiroptères) ?

Avant 2000 le mix énergétique nucléaire/hydroélectricité nous permettait d'avoir l'électricité la moins chère au monde et de plus d'avoir une production supérieure à nos besoins qui nous permettait son exportation pour le plus grand bien de notre balance commerciale. Depuis 2000 et pour des raisons purement idéologiques et électoralistes, nous nous retrouvons avec des prix de l'électricité tels que nombre d'artisans mettent la clé sous la porte, que les factures des particuliers mettent en danger leur budget, et cerise sur le gâteau, notre production électrique ne suffit plus, on doit en importer et on nous parle de coupures de courant !!!

Le pragmatisme doit nous conduire à arrêter cette folie engendrée par des promoteurs avides de profit.

En vous remerciant, monsieur le commissaire-enquêteur de vous opposer à ce projet éolien de 4 aérogénérateurs de 180 mètres de hauteur, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

---

**Message reçu le 12 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis contre le projet des éoliennes car pollution visuelles, dénaturation de nos campagnes.

---

**Message reçu le 13 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour,

Résidant dans le hameau de Pottier (Humbert) et directement impacté par des projets totalisant à terme 14 méga-éoliennes à proximité, je m'oppose à ce projet éolien en raison de son impact évident sur le paysage et la faune : pollutions visuelles, lumineuses et sonores.

Par ailleurs on peut douter des vertus économiques de ce type de projet. L'installation des pylônes est opérée par des entreprises non régionales dont la main d'œuvre est nomade. De plus, la maintenance est assurée majoritairement par des entreprises extérieures non installées durablement dans le secteur.

Enfin, la production d'électricité n'exerce aucune influence à la baisse sur son prix - ou même une moindre augmentation des tarifs en période inflationniste - et ne résoudra en aucune façon le problème de la précarité énergétique dont souffrent de nombreux habitants de la région.

En économie, le critère d'optimalité (efficience sociale maximale) au sens de Paréto assure que l'intérêt général augmente quand un projet accroît la satisfaction d'une partie de la population sans diminuer celle d'au moins un individu. Dans le cas de ce projet éolien, les déséconomies externes sont telles que l'intérêt général est bafoué. Il en découle que ce projet ne peut et ne doit pas être adopté sur notre territoire.

---

**Message reçu le 13 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Michel DESPLANCHES

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour,

Suite à une erreur dans le dépôt de ma contribution n°13 le 9 décembre, je vous prie de ne pas en tenir compte. En effet il y a eu mélange avec une contribution visant un projet éolien en Bretagne.



Par contre les documents associés fournis en pièces jointes restent valables.

Sur le projet de Saint-Denoëux, je suis surtout agacé par l'omniprésence de l'éolien dans la région des Hauts-de-France, et spécifiquement dans le Pas-de-Calais.

Les instances régionales ont beau s'en émouvoir, rien n'y fait, et la saturation éolienne est pourtant atteinte depuis longtemps.

Les effets néfastes touchent bien évidemment les populations riveraines, d'autant que les éoliennes de plus en plus hautes sont très visibles de loin en paysage ouvert ; mais il ne faut pas non plus oublier les effets délétères des nuisances sonores et infrasonores (très insuffisamment étudiées dans leurs conséquences médicales, l'ANSES n'ayant qu'effleuré le sujet, sans que les études complémentaires n'aient jamais été menées)...

Il reste ensuite que l'éolien demeure une énergie aléatoire qui produit indépendamment de la demande électrique, donc mal adaptée aux besoins, et chère lorsqu'on veut bien admettre toutes les dépenses de réseau supplémentaire qu'impose l'éolien, très dispersé géographiquement.

Et si l'on se penche sur l'argument de la réduction des émissions carbonées, c'est là encore mensonger, car il faut admettre que le thermique souvent utilisé en relève lorsqu'il n'y a pas de vent, est lui, émetteur ! Le pétitionnaire dit le contraire, comme d'ailleurs les plus hautes autorités de l'Etat, mais ce n'est pas pour autant une vérité !

Je vous prie de bien vouloir excuser mon erreur initiale, et enregistrer néanmoins mon AVIS DEFAVORABLE à ce projet.

Avec mes respectueuses salutations.

---

**Message reçu le 13 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Georges I

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

M. le Commissaire enquêteur,

les émissions de CO2 est devenue une urgence et l'idée d'utiliser l'énergie

éolienne peut paraître séduisante. Mais il tout aussi important de

préserver l'environnement et notre cadre de vie et, de ce point de vue, les

éoliennes présentent de nombreux inconvénients :

- extraction extrêmement polluante de terres rares pour produire les aimants

- surexploitation du balsa, quand il n'est pas remplacé par le PET, pour

fabriquer les pales

- problème du démantèlement des éoliennes et du recyclage (ou de l'enfouissement) des pales après 20 ou 30 ans
- implantation d'énormes socles de béton qui empiètent sur les terres agricoles et en artificialisent les sols, socles qui la plupart du temps ne sont que partiellement évacués lors du démantèlement
- perturbation des habitudes de vie des animaux, en particulier des oiseaux et des chiroptères
- Intermittence de la production électrique qui doit s'appuyer sur des centrales à énergie fossile type gaz ou charbon
- Désagréments pour les riverains: pollution visuelle, infrasons, effets stroboscopiques et dévalorisation des biens immobiliers.

C'est pour toutes ces raisons, que je suis fermement opposé au projet éolien de Saint-Denœux.

J'espère que vous prendrez en considération mes remarques et que vous rendrez un avis défavorable à l'issue de cette enquête publique.

---

**Message reçu le 13 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Hassan BENZIANI

**Adresse de messagerie:**

**Sujet:**

Éoliennes St Denœux- avis défavorable

**Message:**

J'ai relevé les contributions favorables à ce projet éolien émanant de spécialistes du sujet :

M. Rollin de la Sté COLAS et M. Graziato de la Sté Gécitec, l'un et l'autre vantant les mérites et les bienfaits de l'éolien. On n'en attendait pas moins de leur part mais c'est oublier certaines décisions de justice qui ont sanctionné les troubles anormaux de voisinage générés par l'éolien ( Cass.1ere Civ.25-1-2017) et la responsabilité des opérateurs face aux victimes de syndrome éolien ( CAA Toulouse 8-7-2021 ).

Les mêmes désintéressés contributeurs prétendent enfin que les retombées financières et en matière d'emploi seront importantes pour la commune d'accueil du projet alors que chacun sait bien le caractère éphémère des emplois liés à la seule installation des éoliennes (6 mois) et les élus ont pu aussi mesurer que la manne financière espérée n'était pas au rendez-vous puisqu'elle s'accompagnait d'une baisse des dotations et des rentrées fiscales, les propriétaires situés à moins de 2 kilomètres obtenant une réduction substantielle de leur taxe foncière.(CA Rennes 28-3-2023) .

Pour ces raisons et aussi face aux allégations proches du conflit d'intérêt, je vous demande d'émettre un avis défavorable à l'issue de cette enquête publique.

---

**Message reçu le 14 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Hassan BENZIANI

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

J'ai relevé les contributions favorables à ce projet éolien émanant de spécialistes du sujet :

M. Rollin de la Sté COLAS et M. Graziato de la Sté Gécitec, l'un et l'autre vantant les mérites et les bienfaits de l'éolien.

On n'en attendait pas moins de leur part mais c'est oublier certaines décisions de justice qui ont sanctionné les troubles anormaux de voisinage générés par l'éolien ( Cass.1ere Civ.25-1-2017) et la responsabilité des opérateurs face aux victimes de syndrome éolien ( CAA Toulouse 8-7-2021 ).

Les mêmes désintéressés contributeurs prétendent enfin que les retombées financières et en matière d'emploi seront importantes pour la commune d'accueil du projet alors que chacun sait bien le caractère éphémère des emplois liés à la seule installation des éoliennes (6 mois) et les élus ont pu aussi mesurer que la manne financière espérée n'était pas au rendez-vous puisqu'elle s'accompagnait d'une baisse des dotations et des rentrées fiscales, les propriétaires situés à moins de 2 kilomètres obtenant une réduction substantielle de leur taxe foncière.(CA Rennes 28-3-2023) .

Pour ces raisons et aussi face aux allégations proches du conflit d'intérêt, je vous demande d'émettre un avis défavorable à l'issue de cette enquête publique.

---

**Message reçu le 14 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Jean-Noël CHASSAGNE

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

J'espère pouvoir participer à la séance du 16 décembre prochain mais en cas d'empêchement, je dépose ici mon document :

"Enquête publique  
Projet d'implantation des éoliennes  
« Eoliennes des Orchidées »

M. et Mme CHASSAGNE Jean-noël et Cathy  
14 Route de FRUGES  
62990 BOUBER-Lès-HESMOND

Après avoir participé et donné mon avis pour le projet de Boubers-Lès-Hesmond, les Magnolias, voici donc les éoliennes des Orchidées ; de belles fleurs sensées séduire les esprits mais pourtant pleines d'épines pour les principaux concernés ; et à quelques kilomètres les unes des autres.

La technologie de l'éolien a un intérêt certain ne serait ce que par son « carburant » inépuisable et sans impacte écologique. Il perd tout son attrait entre les mains de promoteurs dont le seul but est de remplir les portes monnaies au détriment des voisins les plus proches des implantations et de la faune qui les fréquente.

La somme des écrits constituant les études du projet ne m'intéressent pas ou plus. Pour y lire que les spécialistes d'Ecosphère conseillent fortement à la société exploitante de freiner les hélices en mode vent insuffisant afin d'éviter les risques de collision inutiles avec la faune et sans évoquer ces risques en mode exploitation à vitesse de croisière. Mais il n'y a pas de risques !

Pour y lire que Ecosphère et Enviroscop sont les partenaires ou les collaborateurs de H2air ; où se situe le contradictoire dans ces études demandées et sans doute financées par le promoteur.

Et je ne me contenterai pas comme réponse que ces sociétés sont sérieuse et parfaitement accréditées pour œuvrer dans ce domaine ; je n'en doute pas mais sérieusement, encore une fois, où se situe le contradictoire ?

Depuis ce 14 décembre 2023 au matin, j'envisage encore plus cette procédure comme une vaste duperie. J'ai reçu dans ma boîte-aux-lettres ce document :



Je vous laisse décrypter à partir de la zone orange de la flèche.

Voici donc la vision des choses de la société promotrice ; c'est un plan avec ses étapes. Les particuliers, et parmi eux les opposants, se situent quelque part sans être gênants puisqu'au terme du plan, les travaux seront réalisés.

A quoi va servir cette enquête publique et celle de Saint Denoeux ?

En dehors du caractère peu écologique du procédé : prospectus diffusé à grand coût d'encre et de papier mais c'est peut-être la vraie image de H2air, les propos sont odieux.

Indignes du respect dû à une part de la population qui s'oppose au projet : parlez toujours, il en restera bien quelque chose et laissons croire que l'expression est libre puisque tout est arrangé d'avance ; vous avez des arguments, j'ai établi mon plan d'investissement.

La parole du commissaire enquêteur est apaisante : « je vous ai compris » mais je signerai des deux mains l'avis favorable. Quant au rôle du préfet et à son poids dans la décision ?

Vient le temps des avocats et des procédures qui vont inéluctablement conduire à 2026. Le pot de fer contre ...

Il y a quelques siècles, on appelait ça une pantomime ; aujourd'hui, hélas, cela se rapproche plus de la parodie de démocratie comme partout où l'argent mène les débats."

---

**Message reçu le 16 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour,

La société h2air a le front d'intituler l'un de ses tracts « Ça se passe près de chez vous ! ». Franchement, vu la taille des engins envisagés et leur proximité, il aurait été plus exact de choisir pour titre « Ça se passe beaucoup trop près de chez vous ! (et loin d'h2air) ».

Voici quelques autres raisons qui expliquent pourquoi je m'oppose à ce projet :

1. Un impact visuel sous-estimé

Je ne m'attarderai sur ce point, déjà évoqué dans d'autres avis, que pour préciser qu'un survol par U.L.M. ou par avion des sites envisagés, et dont l'altitude sera simplement vérifiée par huissier présent à bord, permettra aux habitants, prévenus au préalable, de vérifier que l'impact visuel serait sans commune mesure avec celui prévu par les personnes financièrement intéressées par le projet.

2. Une fausse plus-value pour les bénéficiaires

H2air affirme dans d'un tract récent que la société provisionnera une somme pour garantir le paiement du démantèlement et du recyclage des éoliennes en fin de vie, d'ici 20 à 25 ans. Elle ne fait ainsi que se conformer à une obligation légale. Elle n'en a pas le choix et ne fait de cadeau à personne, bien au contraire ...

Le principal bénéficiaire (tiens, ça rime avec h2air) oublie de préciser que ce provisionnement se limite à 50 000 € par aérogénérateur. Seulement, la valeur de ce provisionnement a été calculée il y a vingt ans pour des équipements beaucoup plus petits ...

Avec des équipements autrement plus grands comme ceux envisagés ici et le temps ayant passé, cette somme ne suffira pas. H2air déclarera que légalement il ne doit rien de plus, puisque la société s'est conformée à la loi. Alors, qui paiera le démantèlement et le recyclage ? Eh bien, ce seront les propriétaires des terrains d'implantation, ainsi que ceux, locataires, qui auront bénéficié un temps de la manne éolienne. Ils auront reçu de l'argent pendant 20-25 ans pour en rembourser beaucoup plus pendant beaucoup plus longtemps. Si vous ne me croyez pas, renseignez-vous sur les champs de mâts éoliens rouillés et de pales déposées en Allemagne où cette situation est devenue fréquente.

### 3. De petites communes systématiquement visées

H2air vise systématiquement de petites communes. On le comprend : il est beaucoup plus facile de persuader un maire déjà financièrement aux abois et isolé que le maire d'une ville un peu plus importante, dont les rentrées d'argent sont plus confortables et qui est aidé dans ses décisions par différents conseillers techniques.

Franchement, être maire d'une (toute) petite commune est aujourd'hui très difficile et je comprends que la solution h2air ait pu leur paraître miraculeuse.

Seulement, il faut être conscient d'une chose : le maire d'une petite commune qui autorisera l'installation de pareils engins (qui n'enrichiront provisoirement que quelques-uns) ne sera pas réélu, ni lui ni l'un de ses proches ou descendants. Pas de nouveau mandat non plus pour les conseillers municipaux ou descendants qui auront soutenu cette mesure.

Parmi eux, statistiquement des agriculteurs (à la fois ceux qui auront bénéficié de l'installation, et ceux qui n'y seront pour rien).

Cette baisse drastique du nombre d'agriculteurs au sein des conseils municipaux concernés bouleversera leur représentativité au sein de nos petites communes rurales et créera de fortes dissensions. Et comme à la campagne tout le monde se connaît, leurs proches en pâtiront aussi. Sans compter qu'à la campagne, la mémoire est longue ...

Rassurez-vous pour h2air : ils seront partis depuis longtemps avec les bénéfices et le souvenir de ruraux faciles à manier.

Je me situe aux premières loges face à l'un des projets concomitants soumis par la société h2air.

L'acceptation d'un des dossiers viendrait appuyer celle des autres. Cela explique et justifie ma totale opposition à ce projet.

---

### **Message reçu le 17 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Philippe BATAILLE

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

M. le Commissaire enquêteur,

nous vous informons par le présent mail que nous ne sommes pas d'accord avec le projet éolien de 4 machines à Saint Denoeux, projet auquel il faut rajouter les projets de Boubers les Hesmond, Sempy et Humbert, soit au total 14 machines de 180m de haut.

Le paysage de nos campagnes va être complètement défiguré ; pour emprunter chaque jour les routes environnantes, notamment du côté de Fruges et Fauquembergues, du côté de Buire le sec et environs, Regnaville, Anvin... la liste est longue, nous estimons que la région a un nombre largement suffisant de parcs éoliens : il existe une réelle pollution visuelle.

Nous souhaitons préserver la campagne sauvage, pouvoir observer les oiseaux et le gibier lors de nos sorties ; il ne faut pas oublier que le passage migratoire est important, que les oiseaux sont complètement perdus avec toutes ces lumières rouges.

Les nuisances sont également sonores : les éoliennes seraient beaucoup trop proches des habitations et les répercussions sur la santé et le sommeil sont bien connues ; il suffit d'interroger les habitants des communes avoisinantes des parcs éoliens qui existent déjà. Les ondes propagées par le fonctionnement des éoliennes provoquent des fibroses, qui elles mêmes provoquent à court et moyen terme des cancers, des cancers pédiatriques également.

La santé des animaux de la ferme est également menacée ; un agriculteur de la Somme (à 2 pas de chez nous) a perdu son cheptel de vaches laitières à cause des décharges électriques.

A l'heure ou on nous parle de désartificialisation des sols, on injecte des milliers de tonnes de béton dans les sols pour installer ces machines ; l'eau ne s'infiltre plus ; les inondations de ces dernières semaines nous rappellent qu'il ne faut pas chahuter la nature trop vivement, qu'elle reprend toujours ses droits.

De plus, ces éoliennes seront visibles de la Chartreuse de Neuville sous Montreuil, des remparts de Montreuil, de l'église de Saint Denoeux ; le moulin de pierre de Sempy et ses 12 mètres de haut, même si il n'est pas classé, va perdre son charme ; le plateau est étroit et ce projet portera atteinte au paysage. De même, les biens immobiliers vont perdre de leur valeur (20 à 30% selon certaines études), c'est énorme. Tandis que quelques propriétaires terriens vont s'enrichir, tous les propriétaires habitants des villages alentours vont voir le prix de leur maison (souvent leur unique bien et projet de leur vie) dévaluer et devenir invendable.

Un même projet avait vu le jour en 2003, pour finalement ne pas aboutir en 2016, après de multiples actions en justice ; pourquoi recommencer aujourd'hui ? les raisons invoquées à l'époque restent valables !

Aussi, Monsieur le commissaire-enquêteur, nous vous prions de prendre en compte les revendications nombreuses des habitants de nos petits villages "encore" tranquille et d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Bien cordialement.

Nathalie et Philippe BATAILLE

---

**Message reçu le 16 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. François REGNIER

**Adresse de messagerie:****Sujet:**

réponse à l'enquête - demande d'autorisation d'exploiter parc éolien sur la commune SAINT-DENOEUX

**Message:**

Comme beaucoup d'habitants des communes voisines de Saint-Deneoux, je suis interpellé par ce projet éolien. En effet, je comprends l'importance de diversifier les énergies ainsi que leurs productions. Cependant j'aimerais vous faire part de mes interrogations au sujet de ce projet.

Les informations de ces dernières semaines ne vous ont probablement échappés.

Les inondations de ces derniers jours, ainsi que les phénomènes météorologiques prouvent que le défrichage et le bétonnage des terres agricoles ne font qu'amplifier les inondations et autres ravages dans les affluents de la Canche, et ce jusqu'à son embouchure.

Des milliers de personnes sinistrées depuis 1 mois suite aux fortes crues des affluents de la Canche et notamment le Bras de Bronne qui longe notre vallée. Des maisons inondées, des enfants sans écoles et sans crèche ni cantine.

Nous avons pu constater une nouvelle fois l'eau dévaler des champs comme des torrents d'eau et de boue sur les routes, dans les jardins et les habitations, sans aucunes retenues.

Les haies, les talus et bosquets que nos ancêtres avaient préservés disparaissent de jour en jour pour une agriculture de plus en plus intense. Les chemins et voies romaines deviennent des « boulevards » d'enrobé, les caniveaux et les fossés disparaissent pour permettre l'accès à des engins hors normes pour l'installation de telle « monuments ».

Déverser des tonnes de béton et les aménagements des routes et chemins pour l'installation d'éoliennes d'une telle envergure n'arrangerons probablement pas ces phénomènes de crue et d'inondation.

L'étude et la création de barrages hydrauliques, ainsi que l'aménagement des rivières afin de limiter des inondations seraient à mon sens plus appropriés. Du moins l'étude de ce type de production d'énergies mérite d'être creusé.

De plus, les nuisances sonores et visuelles pour les habitants mais également la faune et la flore serait comme déjà démontré il y a quelques années probablement dévastateur pour notre biodiversité.

Des projets de même type ( Lieu-dit les Rotis et Chaussée Brunehaut ont déjà été mené il y a plusieurs années sur les même communes et communes voisines. Les différentes études avaient démontré les problématiques ainsi que les risques pour notre région.

C'est pourquoi je ne suis pas favorable au développement de ce projet éolien.

Cordialement.

---



**Message reçu le 16 décembre 2023 :**

**Récapitulatif du commentaire:**

**Auteur:**

**Mme Juliane L'excellent-Bisler**

**Adresse de messagerie:**

**Sujet:**

**ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PARC ÉOLIEN PAR S.A.S ÉOLIENNES DES ORCHIDÉES**

**Message:**

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de vous évoquer certaines raisons de mon désaccord sur le projet d'installer et d'exploiter un parc éolien sur le territoire de SAINT-DENOEUX par la S.A.S ÉOLIENNES DES ORCHIDÉES.

Comme beaucoup de monde (habitants et touristes) du Montreuillois et des différentes communes de l'arrondissement, je suis interpellée de voir un nouveau projet éolien sur ce territoire. Les Remparts de Montreuil / Mer, La chartreuse de Neuville sous Montreuil, et tous autres monuments historiques tel que nos églises, le moulin de pierre, et ainsi de suite se verront dégradés par une pollution visuelle de part la taille des éoliennes, visible à des dizaines de kilomètres mais aussi leurs flashes continus. Les paysages vallonnés qui sont une des forces de cette région qui se verront dégradés à jamais pour les habitants et le tourisme.

La flore mais principalement la faune seront perturbés voir quitterons le terroir, par le fait des perturbations visuelles, notamment la nuit par les flashes répétitifs mais également acoustique avec les radiofréquences et micro-fréquences qui affecte leur système nerveux.

Sans oublier les habitants qui subissent comme encore le mois dernier des inondations due en partie par des torrents de boue descendre des champs par le fait de trop de bétonnage et remblayage et goudronnage des chemins pour les transformer en « autoroutes » pour ces engins hors-normes. Des enfants sans écoles, des habitants évacués et des routes inondées.

De plus les vents violents que nous avons subi me font penser aux différents risques. Même si les sécurités présentent permettent de bloquer les éoliennes, quel est l'intérêt d'installer des éoliennes pour les arrêter en cas de vents trop forts.

---

**Message reçu le 16 décembre 2023 :**

**Récapitulatif du commentaire:**

**Auteur:**

**Mme Juliane L'excellent-Bisler**

**Adresse de messagerie:**

**Sujet:**

**ENQUÊTE PUBLIQUE -DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PARC ÉOLIEN PAR SAS ÉOLIENNES DES ORCHIDÉES**

**Message:**

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de vous évoquer certaines raisons de mon désaccord sur le projet d'installer et d'exploiter un parc éolien sur le territoire de SAINT-DENOEUX par la S.A.S ÉOLIENNES DES ORCHIDÉES.

Comme beaucoup de monde (habitants et touristes) du Montreuillois et des différentes communes de l'arrondissement, je suis interpellée de voir un nouveau projet éolien sur ce territoire. Les Remparts de Montreuil / Mer, La chartreuse de Neuville sous Montreuil, et tous autres monuments historiques tel que nos églises, le moulin de pierre, et ainsi de suite se verront dégradés par une pollution visuelle de part la taille des éoliennes, visible à des dizaines de kilomètres mais aussi leurs flashes continus. Les paysages vallonnés qui sont une des forces de cette région qui se verrons dégradés à jamais pour les habitants et le tourisme.

La flore mais principalement la faune seront perturbés voir quitterons le terroir, par le fait des perturbations visuelles, notamment la nuit par les flashes répétitifs mais également acoustique avec les radiofréquences et micro-fréquences qui affecte leur système nerveux.

Sans oublier les habitants qui subissent comme encore le mois dernier des inondations due en partie par des torrents de boue descendre des champs par le fait de trop de bétonnage et remblayage et goudronnage des chemins pour les transformer en « autoroutes » pour ces engins hors-normes.

Des enfants sans écoles, des habitants évacués et des routes inondées.

De plus les vents violents que nous avons subi me font penser aux différents risques. Même si les sécurités présentent permettent de bloquer les éoliennes, quel est l'intérêt d'installer des éoliennes pour les arrêter en cas de vents trop forts.

Que ferons-nous de ces milliers de tonnes d'acier, de béton et tous autres matériaux enfouis et hors de terre lorsque les éoliennes seront en fin de vie ?

Quelle est l'empreinte carbone d'un projet d'une telle ampleur ? Prenez-vous bien tous les avants et après pour l'installation, le démontage et le recyclage.

En effet, je comprends l'importance de diversifier les énergies ainsi que leurs productions. Cependant j'aimerais vous faire part de mes interrogations au sujet de ce projet éoliens. Plusieurs projets semblent avoir été abandonnés au cours de ces 10 – 15 dernières années.

Je m'interroge également au fait de favoriser l'hydraulique sur ce territoire ou plusieurs barrages sont à l'abandon et ou des travaux d'envergure semblent nécessaire afin de désengorger les cours d'eaux environnant.

---

**Message reçu le 17 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Mme Chantal REGNIER

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Saint-Denoëux 62990.

Je viens vers vous afin de vous informer que je suis contre l'implantations d'éoliennes sur votre commune ainsi que les communes voisines.

Si nous avons choisi de vivre dans des petits villages à la campagne :

- Les blocs en béton pour l'installations des machines seront définitifs dans les champs sans compter les voies d'accès qui représentent une superficie importante.

- Nous ne voulons pas supporter les nuisances provoquées par les ondes, le bruit, et le paysage défiguré.

- Il y a d'autres choses à prévoir, écoulement des eaux de pluie, plantation d'arbres et de haies , et laissons les talus la

où le temps les a implantés. Les gros engins de construction des éoliennes sont facteur de ces contre nature et nous envoient des coulées d'eaux et de boues dans nos vallées.

Cordialement

-----  
**Message reçu le 18 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour

J'apporte mon soutien.... stop aux éoliennes...

Nous nous rendons régulièrement dans le secteur de St Denoëux pour des balades avec les amis...

J'admire le paysage durant la journée mais quand la nuit tombe, nous assistons sur le chemin du retour vers Fruges à un autre paysage... "les lumières rouges une pollution visuelle. Une catastrophe

Nous ne souhaitons pas voir des arbres "en fer" à St Denoëux....

Là je viens d'aborder ce que l'on peut voir...

Et le bruit.... j'imagine le pire....

Nous tenons à continuer nos balades le dimanche.

D'avance merci pour eux

---

**Message reçu le 19 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Mme Elodie PODEVIN

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous mes observations concernant mon refus au projet des éoliennes Orchidées dans notre commune de St Denoex 62990.

Comment peut-on laisser 4 éoliennes de 180 mètres chacune s'implanter dans cette zone géographique, En sachant qu'elles nuiraient à la tranquillité de notre environnement, à la sauvegarde de nos ondulations, à la préservation de notre patrimoine (chartreuse de Neuville sous Montreuil classée qui est très proche à vol d'oiseau) et de notre environnement. L'effet d'écrasement que génèreront ces éoliennes à l'aplomb du village. Sans oublier les airon, cigognes qui séjournent dans notre village, il faut protéger la faune et la flore.

Ces 4 éoliennes de 180 mètres chacune seraient implantées juste en face de ma maison, visuel direct de ma terrasse, environ 500 mètres de la maison à vol d'oiseau, vous trouverez en pièce jointe une photo de ma terrasse avec les 4 éoliennes ainsi que celle qui prévoit sur le village de sempy. Voici le visuel que j'aurai de chez moi en sachant que les pales de ces éoliennes de 180 mètres produiraient énormément de bruit, habitant aussi prêt de ces éoliennes, cela nuirait à ma santé et celles de mes animaux. Les flashes rouges nous empêcheraient de dormir, cela nuirait à la tranquillité de notre environnement, celle de notre santé également.

Il ne faut pas oublier que la cour administrative d'Appel en 2016 avait refusée le projet de Sempy-Aix en Issart qui se trouvaient quasiment au même endroit et que des élus à l'époque avaient refusés ce projet et que maintenant ils le souhaitent pour leur propre intérêt financier. La santé, l'environnement, le patrimoine, la faune et la flore n'ont pas de prix donc nous ne devrions pas changer d'avis simplement pour de l'argent. En espérant que ce projet Orchidée soit refusé.

Cordialement

---

**Message reçu le 19 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Par Pour l'Avenir de nos Campagnes

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Un énième projet éolien dans le Pas de Calais déjà largement pourvu en éoliennes, près de 400, et une étude d'impact qui annonce les effets dévastateurs de ce projet sur le paysage, les lieux de vie, le patrimoine, mais aussi la biodiversité, notamment sur l'avifaune et les chiroptères.

Concernant le paysage tout d'abord, on ne peut que constater l'impact fort de ces quatre éoliennes de 180m de hauteur sur les ondulations montreuilloises. Chaque photomontage illustre bien la prégnance de celles-ci, leur nombre réduit est compensé par leur taille gigantesque, elles surplombent et écrasent tout. Finis les ondulations et les micro-reliefs, la disproportion de ces machines est manifeste.

Si l'on observe par exemple le photomontage 9 page 198, le bureau d'étude admet « un léger effet de surplomb sur le relief du coteau ». C'est là un euphémisme quand on voit l'effet d'écrasement sur les paysages alentour alors même qu'elles ne sont pas en mouvement. Même remarque pour le photomontage 34 page 322 pris depuis la D108 vers Embry ou le photomontage 33 sur la D149, ces éoliennes de 180m ne s'intègrent pas du tout dans le paysage. D'ailleurs même quand on les compare à celles du parc des Magnolias, on s'aperçoit que leur taille est disproportionnée, démesurée par rapport aux micros-reliefs qui les entourent.

On pourrait faire la même remarque pour les monuments historiques, que ce soit les monuments plus éloignés de Montreuil-sur-Mer ou pire l'église Sainte-Autreberthe de Saint-Denoëux, classée monument historique. Le porteur de projet semble minimiser l'impact sur celle-ci en invoquant l'argument selon lequel elle n'est que partiellement classée, uniquement l'intérieur. Mais c'est tout bonnement grotesque, la covisibilité et l'impact fort sur celle-ci demeurent bien présents.

Sur le paysage on pourrait ajouter que le département du Pas de Calais à l'instar de tous les autres départements de la région semble dorénavant dédié à l'éolien. La multiplication des petits et grands projets sans concertation, de manière anarchique comme ce qui se passe autour de Fruges est une catastrophe. Chaque village a un, deux, voire trois parcs éoliens, les parcs industriels se suivent et se ressemblent et finissent par s'imposer comme des zones industrielles et font disparaître toute la richesse du patrimoine paysager et architectural. Une zone industrielle à ciel ouvert, c'est ce vers quoi on se dirige.

D'ailleurs ce problème ne touche pas seulement les paysages et le patrimoine, plus grave, les espèces protégées en pâtissent et contrairement aux monuments il n'y aura pas de possible retour en arrière une fois que ces espèces auront disparu.

L'étude écologique présentée comme à chaque fois de manière à minimiser les impacts ne dit d'ailleurs pas autre chose.

Elle ne mentionne pas moins de 139 espèces nicheuses concernant l'avifaune dont 70 sur l'aire d'étude rapprochée et 33 dans l'aire d'étude immédiate. Une catastrophe pour l'habitat et la survie de ces espèces bien souvent sensibles à l'éolien et au risque de collision (les busards des roseaux et Saint-Martin notamment) mais aussi les migratrices comme le faucon et le pèlerin. Le diamètre rotor sera conséquent, de l'ordre de 150m avec 30m de garde au sol, autant dire que ces éoliennes vont agir comme de véritables faucheuses. C'est d'ailleurs le discours de certaines associations de sauvegarde des espèces protégées notamment la SFEPM qui a communiqué fin 2021 sur le danger que représente le gigantisme des nouvelles éoliennes. Son analyse sur les chiroptères peut bien entendu être repris pour l'avifaune. Ou les insectes qui sont les premières victimes de ces monstres d'acier.

Je joins un extrait du communiqué de 2021 de la SFEPM qui est criant de vérité mais qui ne semble pas émouvoir les pouvoirs publics trop occupés à traquer le CO2 pour ne pas voir un danger

imminent, bien plus grand et dévastateur pour la planète. Ce qui pose la question des motivations à s'acharner à implanter ces machines inutiles du point de vue de la production énergétique mais tout à fait indiquées pour accélérer la disparition de multiples espèces de chiroptères et d'oiseaux.

Communique SFEPM mais 2021

« L'extension de l'industrie éolienne pose actuellement un problème majeur à la biodiversité et particulièrement aux chauves-souris. Son accroissement en nombre de machines a maintenant une incidence directe sur les populations d'espèces qui naviguent à hauteur des pales. C'est le cas des trois espèces de Noctules qui sont parmi les plus impactées. Les projections statistiques sur les populations de Noctules communes françaises donnent des baisses de 88% des effectifs en une quinzaine d'années et les éoliennes sont la première cause d'accidentologie pour ce taxon.

Plus inquiétant, les pales des aérogénérateurs de nouvelle génération se rapprochent de plus en plus du sol (une vingtaine de mètres), c'est donc la quasi-totalité des espèces de chauves-souris qui risquent d'être concernées par ces collisions. Actuellement les chiffres de mortalité sont évalués à 200 000 morts par an en Allemagne et la France se rapprocherait de ces projections selon les spécialistes.

Les chauves-souris qui se reproduisent lentement, avec un petit par an, ont un accroissement démographique incompatible avec ces prélèvements massifs continus.

Il est indispensable que la protection de cette biodiversité soit prise en compte de manière urgente face à la multiplication des parcs.

Dans l'état actuel des choses, l'industrie éolienne, qui est certes une énergie renouvelable, ne peut plus être qualifiée d'énergie verte, ni vertueuse. »

Pour toutes ces raisons, nous exhortons le commissaire enquêteur et la CDNPS à donner un avis défavorable à ce projet qui n'a pas sa place dans cette zone de respiration nécessaire à la survie des espèces protégées, ainsi que de paysages et patrimoine authentiques et de qualité.

---

**Message reçu le 19 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Jean-François PODEVIN

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour,

Suite au projet Orchidée de 4 éoliennes de 180 mètres chacune, Voici les observations suite à mon refus de ce projet.

Les éoliennes émettent des infrasons, ce qui nuit à la sérénité des animaux qui sont très sensibles à ces sons. Etant dans un secteur polyculture élevage, ces éoliennes auraient un effet néfaste sur leur production de lait ayant des vaches laitières dans le village.

Ces grandes pales produiraient énormément de bruit, habitant à vol d'oiseau à 500 mètres de ce

projet, je les verrai directement de ma maison et le bruit nuirait à ma santé et celle de ma famille. Les flashes la nuit m'empêcheraient de dormir ayant la fenêtre de chambre en visuel direct de ce projet des 4 éoliennes.

Je vous ai mis en PJ une photo avec l'implantation que prévoit le projet de ces 4 éoliennes ainsi que celle qu'il prévoit pour le projet futur de sempy.

En sachant qu'il ne faut pas oublier le refus par la cour administrative d'appel en 2016 sur le projet Sempy-Aix-en - Issart. Pourquoi relance-t-on ce projet ? A la demande de qui ?

Etant dans des villages (st denoeux. boubers. sempy, aix en issart, humber) avec des agriculteurs éleveurs, il faut que ces personnes protègent leur élevage et leur terre et s'opposent à ce projet par rapport à l'amour de leur métier.

La sauvegarde de nos ondulations et la préservation de notre patrimoine et de notre environnement sont également mes arguments contre ce projet. Nous avons dans notre village des cigognes, des airon qui séjournent, il faut les protéger.

La chartreuse de Neuville Classé qui est très proche de ce village est un élément également contre ce projet. Ayant connu des inondations il y a quelques semaines, nous devrions plutôt penser à refaire des haies dans les champs pour éviter les coulées de boues et d'eau plutôt que d'implanter des chemins pour installer des éoliennes.

En espérant que le projet soit refusé pour le bien de tous.

---

**Message reçu le 19 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour, ce message est destiné au projet concernant le parc éoliens des Orchidées sur la commune de Saint-Denoeux. Je suis contre ce projet et c'est pour cela que je souhaiterais que ce projet soit annulé pour plusieurs raisons que je vais citer ci-dessous.

- Pollution visuelle et sonore,
- Danger pour la Faune,
- Troubles physiologiques,
- Le matériel de fabrication est polluant,
- La production est incertaine,
- Le prix est exorbitant.

Ces éoliennes seront placées à environ 500m de mon habitation et elles seront toutes les 4 en vue de notre terrasse, elles font 180m de hauteur ce qui va nous gâcher le paysage. Nous entendrons le bruit des pâles et les flashes la nuit nous empêcheront de dormir. Cela nuira à notre santé et celles des animaux également.

Notre village est situé proche de Neuville sous Montreuil ou est située la chartreuse qui est un monument historique. Si nous voulons garder notre patrimoine, il ne faut pas qu'il y ait des éoliennes et sans oublier le passage des oiseaux migrateurs qui séjournent dans notre village comme les hérons, aigrettes et cigognes. Il faut donc protéger la faune et la flore.

Il y a déjà eu un refus par la cour administrative d'appel en 2016 pour le projet de Sempy et Aix en Issart qui se situe juste à côté de ce projet.

En espérant que le projet soit annulé ainsi que pour les communes voisines.

Je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Cordialement

---

**Message reçu le 19 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour, je vous écris ce message en raison du projet éolien concernant la commune de Saint-Denœux sur le projet éolien des orchidées. Je ne suis pas en accord avec ce projet pour de multiples raisons:

- les éoliennes émettent des infrasons ce qui nuit à la sérénité des animaux qui sont très sensibles à ces sons. Dans nos campagnes les principaux animaux touchés sont les vaches laitières: de nombreuses études ont été réalisées et qui ont conclu que ces sons stressent les vaches et donc impactent la production du lait. Ces infrasons sont aussi mauvais pour les humains.

-s'il y a des éoliennes, il y aura de nombreuses collisions avec les chauves-souris et autres oiseaux qui causeront leur mort.

- la beauté de nos campagnes par leurs magnifiques vues composées de prairie et de champs seront gâchées par la présence d'éoliennes ainsi que le bruit qu'elles émettent.

-De plus, l'effet stroboscopique des ombres des pâles en rotation peut avoir des effets sur la santé des humains (Chouard, 2006).

- Enfin, à cause de ces éoliennes de 180 mètres de haut, beaucoup d'habitants verront de leurs habitations ce qui impactera la valeur de leur bien immobilier.

En espérant que le projet soit annulé ainsi que pour les communes voisines.

Merci de votre compréhension. Cordialement.



---

**Message reçu le 19 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je viens vers vous pour m opposer au projet du parc des éoliennes des orchidées pour les raisons suivantes :

- Pollution visuelle
- Danger pour la faune et l homme.

Et l'impact sur les biens immobiliers .

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Dirk SMITS

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

La quête d'énergie durable est indéniablement d'une grande importance à notre époque. La municipalité a donc pris une louable initiative en investissant dans des sources d'énergie alternatives. Bien que la poursuite de l'énergie renouvelable soit à saluer, des préoccupations sérieuses se posent quant à la construction d'éoliennes à côté de notre village. Ci-dessous, mes arguments "contre", sans perdre de vue la valeur de l'énergie durable ni vouloir minimiser les initiatives de la municipalité.

Considérations esthétiques :

La nature pittoresque de notre centre villageois est définie par des bâtiments familiaux et un environnement charmant. La construction d'imposantes éoliennes peut constituer une atteinte à ce caractère unique, avec des conséquences négatives potentielles sur ces aspects. La préservation du caractère villageois et de l'attrait visuel du centre villageois et de ses environs doit être sérieusement prise en compte.

Nuisance sonore :

Les éoliennes génèrent du bruit, même à une distance importante. Cela peut être perturbant pour les résidents à proximité. La tranquillité qui caractérise notre centre villageois pourrait être perturbée, ce qui pourrait avoir une influence négative sur la qualité de vie des habitants.

Impact sur la faune et la flore :

L'implantation d'éoliennes peut représenter une menace pour la flore et la faune locales. Les oiseaux, en particulier les oiseaux migrateurs, pourraient entrer en collision avec les pales en rotation, ce qui est préjudiciable aux populations et aux écosystèmes.

Cela soulève des questions éthiques sur l'impact de l'énergie verte sur l'environnement.

Influence sur la valeur immobilière :

Des préoccupations existent quant à la possible diminution de la valeur immobilière des maisons à proximité des parcs éoliens.

Les acheteurs potentiels pourraient hésiter à investir dans des biens immobiliers associés à des nuisances potentielles et à des désagréments visuels.

Progrès technologique :

Bien que l'énergie éolienne soit une source cruciale d'énergie durable, la technologie ne reste pas immobile. Les innovations dans l'énergie éolienne peuvent aboutir à des solutions plus efficaces et moins invasives que les éoliennes traditionnelles.

Il est judicieux d'attendre de tels progrès avant de prendre des décisions irréversibles sur les plans actuels de construction.

Conclusion :

Bien qu'il soit louable que la municipalité s'engage pour l'énergie durable, il est essentiel de prendre au sérieux le contexte local et les préoccupations de la population. La recherche d'un avenir plus vert doit aller de pair avec le respect de l'environnement, de la qualité de vie des habitants et de la protection de la nature. Il est conseillé de considérer des emplacements alternatifs et des technologies innovantes qui ont moins d'impact sur l'environnement immédiat de notre village.

Par conséquent, je ne suis pas d'accord avec la construction des éoliennes en raison des arguments susmentionnés, et je me rallie à l'action et aux arguments avancés par l'association pour la Sauvegarde des Ondulations Mointreuilloises

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis opposé à toute installation d'éolienne à côté de mon domicile.

Ce projet n'apportera que des nuisances, détruira la beauté du paysage, diminuera la valeur des biens immobiliers et ne suscitera que de la colère...

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Anonyme

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Bonjour ,

Bien que favorable aux énergies renouvelables, je ne suis pas pour celles qui seront installées à St Denoex pour plusieurs raisons :

- l'installation et l'entretien a une forte empreinte écologique ,
- ce sont encore des surfaces agricoles, à bon rendement qui vont être sacrifiées à l'heure où on parle d'autonomie alimentaire territoriale,
- c'est contradictoire avec une des priorités de la com de com qui est de suivre la trajectoire de réduction de l'artificialisation et de la consommation d'espaces naturels agricoles
- on se dit vouloir encadrer le développement des éoliennes en prenant compte des contraintes paysagères et environnementales, or ce n'est pas le cas , de la Chartreuse , ça se verra quand même, n'en parlons pas d'habitants de proximité ;
- Comment ça se fait que le Pays des 7 Vallées considéré comme le poumon vert à 1h30 de Lille doit se couvrir d'éoliennes , il n'y a vraiment d'autres endroits ,?

Bref, sous couvert de transition écologique , certains territoires risquent d'être sacrifiés. Si seulement on changeait de registre : la sobriété!!

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Aurore et Enguerran COQUET

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Nous ne sommes ni pour ni contre les éoliennes, il faut savoir vivre avec les avancées énergétiques de notre siècle, si vous regardez le paysage européen, les campagnes, et les mers en sont dotées. Alors pourquoi pas, tant que les nuisances sonores sont maîtrisées.

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Baptiste FIQUET

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

La construction de nouvelles éoliennes est un atout pour la région. Elle s'inscrit dans la logique de développement durable et de nouvelles énergies propres pour contribuer à la transition écologique.

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Alban LEROY

**Sujet:**

Parc éolien des Orchidées

**Message:**

Je suis jeune, habitant de st Denoeux apporte un avis plutôt favorable à la création d'un parc éolien. Je pense que cela fait parti de notre avenir afin de produire plus écologique. Je pense que la modification du paysage n'est pas le plus important mais faisons attention à notre avenir en nous servant du vent comme production naturelle.

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Julien GOSSART

**Sujet :**

NON aux éoliennes de Saint DENOEU

**Message:**

Je suis totalement opposé à l'installation de nouvelles éoliennes ici dans la vallée protégée de Saint Denoeux. Enseignant en Sciences de la vie et de la Terre, l'environnement et la nature en général sont 2 sujets que j'affectionne particulièrement depuis ma tendre enfance.

Voici les raisons pour lesquelles je m'oppose à cette installation :

- L'impact visuel de jour comme de nuit (flash rouge) qu'engendre la hauteur gigantesque de ces structures venant écraser nos vallées étroites, sacrifiant ainsi le petit patrimoine (fermette, bocage, église, grange...) qui fait l'identité de nos lieux. On ne peut pas d'un côté valoriser ce patrimoine dans le but de développer une économie touristique et d'un autre côté venir le sacrifier par l'installation d'éoliennes. Soyons cohérents.

Je suis pour les énergies renouvelables mais pas dans les zones encore protégées d'une industrialisation. Les toits plats ne manquent pas sur notre territoire (zone commerciale, zones industrielles, zone portuaires ...) pour y installer sans impacter qui que ce soit, des panneaux solaires pourvoyeur d'une énergie renouvelable abondante. Sans oublier l'effet stroboscopique pour les habitants proches qui ne sont pas venus vivre en campagne pour subir des nuisances.

- L'impact sonore, non négligeable par le vent se prenant dans les pales, tout comme les infrasons se propageant à des dizaines de km transformeront à jamais le quotidien des habitants. Les promoteurs diront que c'est négligeable, il est toujours simple de dire cela, sans vivre sur le lieu que l'on vient polluer avec l'implantation d'éoliennes.

- L'impact sur la biodiversité, notamment les rapaces et les chauves-souris est très préoccupant. Le site d'implantation comporte 26 espèces. Elles n'ont pas besoin de cela en plus, pesticides et la raréfaction de leur habitat leur suffisent amplement déjà. L'impact sur la biodiversité par les éoliennes n'est tellement pas négligeable (comme l'indiquent les promoteurs) que la justice a ordonné le démantèlement de 7 éoliennes dans le Languedoc.

Rappelons également que ce n'est pas la première fois qu'un projet éolien fait surface sur cette zone comme celui de Sempy- Aix en Issart refusé par la cour Administrative d'Appel en 2016 ou celui de Boubers les hesmond, retoqué par le préfet.

Il faut cesser la course à l'implantation anarchique d'énergie renouvelable, d'autant qu'aucune réflexion à la sobriété n'est enclenchée. Gardons nos sols cultivables et préservons les pour les générations futures. Car s'il y a bien une énergie indispensable, c'est notre nourriture !

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Vincent POTIE

**Sujet :**

Eoliennes de Saint DENOEUUX

**Message:**

bonjour,

j'habite une partie de mon temps à Saint Denoeux.

j'ai appris qu'un nouveau projet éolien était en cours d'enquête alors que l'ancien projet de proximité avait été refusé pour des motifs qui sont toujours les mêmes aujourd'hui, voire pire.

les énergies renouvelables sont indispensables, nous le savons.

mais:

- le Pas-De-Calais est le département qui compte le plus d'éoliennes au kilomètre carré. il est saturé. il est logique que tous les espaces possiblement ouverts aux éoliennes soient analysés et qu'il en soit fait une répartition plus large permettant une certaine discrétion puisqu'il est incontestable que ces poteaux mutilent les paysages.

il est indéniable que cela détruit les paysages. les ondulations montreuilloises sont un des secteurs les plus beaux de la région des Hauts-de-France qui doivent être protégées.

les 19° et 20° siècles ont énormément défigurés le département.

le paysage et le patrimoine (remparts de Montreuil sur mer, la Chartreuse de Neuville sous Montreuil, les 7 vallées) sont les très rares endroits que les industries, l'agriculture intensive, l'urbanisation etc. n'ont pas détruits dans le Pas de Calais. Les horizons dans ce secteur sont réputés pour être magnifiques mais sont déjà barrés la nuit par quantité de flash rouge éolien sur pratiquement 300°! Fort heureusement les caps gris nez et blancs nez par exemple ont échappé à cet enlaidissement.

Les gens du Pas de Calais méritent qu'on respecte enfin leur patrimoine paysager qu'ils entretiennent particulièrement bien. Pourquoi n'y a-t-il pas d'éolienne au large du Touquet? ou sur les monts des Flandres?...

Sont bien sûr liés à cette problématique :

- le tourisme intelligent culturel rural et sportif qui se développe fort opportunément dans le secteur, créant des activités permettant le maintien des familles dans le secteur et le vieillissement de la population.

- la valeur des biens immobiliers déjà particulièrement faible dans ce secteur, au détriment de tous les habitants et de la réputation des lieux. Connaissance prise de ce nouveau projet d'éolienne à Saint-Denoëux, nous n'y aurions certainement pas acheté notre maison!

- la faune et la flore sont très particulières et embellissent le pays. Les "remèdes" proposés sont contestables et contestés.

- Les nuisances des flash et du bruit sont indéniables. Laissons à la ruralité les bonheurs et qualités que les urbains aimeraient tant vivre!

- Se posent les questions de rentabilité de ces mats au regard des coûts de leur construction, de leur maintenance et de leur destruction à terme pour une production électrique bien relative. La préfecture connaît ces chiffres.

- enfin la population qui est appelée à vivre ce "sinistre" devrait pouvoir dans ses enquêtes publiques connaître le nom des propriétaires des terrains qui seraient utilisés, les fonds qui leur sont alloués au départ et au long de l'utilisation et le pourcentage de ces heureux propriétaires exerçant des fonctions électives nécessaires à la prise de décision. Ils devraient connaître exactement le temps de vie prévisible des éoliennes le coût de leur destruction, de la remise en état écologique du lieu et l'identité du payeur de cette démolition future inéluctable.

En résumé, Non aux éoliennes dans cet écrin paysager, oui à sa promotion touristique et aux projets favorisant le maintien des familles dans ces lieux magnifiques.

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Mme Véronique STRACHOWSKI

**Sujet :**

Eoliennes de Saint DENOËUX

**Message: Avis Enquête Publique SAS Eoliennes des Orchidées**

Bonjour,

En tant que secrétaire de mairie de SAINT-DENOEUX je viens d'aller déposer ma contribution afin de déposer mon avis sur le projet éolien de SAINT-DENOEUX. Mon avis est favorable à ce projet, car j'estime que la société H2Air semble respectueuse de l'environnement et suit scrupuleusement les règles déterminées par l'état. De plus, ce projet permettra financièrement à la Commune de se développer et surtout de continuer à financer ses projets d'autant que le budget communal ne va pas en augmentant.

Je respecte tout et tout le monde, mais j'ai été outrée de constater que, lorsque je me suis rendue au lieu de l'Enquête Publique, 10 à 12 anti-éoliens, dont l'objectif certain est d'intimider les gens qui viennent émettre un avis (pour ou contre), étaient présents, comme à chaque permanence. Je trouve cela vraiment déplorable et je juge que cela met un frein à la Démocratie. De plus, ces personnes déposent lors de chaque permanence de l'Enquête Publique un avis personnel avec des éléments différents. Certes, là je le fais également, mais j'ose espérer qu'un décompte est fait et que, quelque part, leur avis n'est comptabilisé qu'une seule fois.

Cordialement

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

GDEAM-62

**Sujet :**

Enquête publique relative au parc éolien de Saint-Denoëux

**Message:**

Le GDEAM-62 n'a pu consacrer de temps à l'analyse fine du dossier d'enquête publique. A deux reprises ces derniers jours, la consultation des dossiers volumineux mis en ligne s'est avérée impossible en raison d'un flux internet défaillant.

Toutefois, l'association a déjà pris position sur des projets éoliens dans le même secteur géographique et ce projet n'en est pas fondamentalement différent et présente une hauteur importante (180 m en bout de pale).

Le Pas-de-Calais est désormais un des départements français les plus équipés pour l'éolien. Couvrir le département d'éoliennes ne peut être une fin en soi, les politiques publiques environnementales devant trouver un équilibre, notamment en ne sacrifiant pas les autres politiques environnementales (biodiversité, milieux naturels, sites et paysages). Le GDEAM-62 soutient donc la stratégie de l'Etat qui consiste à sectoriser les implantations avec le souci de ménager des "espaces de respiration" significatifs entre les zones à densité importante et maintenir l'éolien à distance des sites remarquables ou des enjeux naturels notables.

Les vallées affluentes de la Canche entre Montreuil et Hesdin (ouest/est) et entre les têtes de bassin et l'interfluve Canche/Authie constituent un ensemble géographique homogène qui présente la caractéristique d'un espace de transition entre les secteurs de Fruges, de l'Authie et du Ternois où la densité d'éoliennes atteint désormais une densité très élevée.

D'autre part, les sites de Montreuil-sur-Mer et de la Chartreuse doivent être préservés de toute covisibilité avec de nouveaux parcs éoliens. Actuellement, la seule perspective paysagère depuis les remparts de Montreuil qui ne soit pas entachée par la présence d'éoliennes mais aussi par la présence de toute autre source de pollution visuelle significative (zone d'activités, bâtiments agricoles, lignes électriques, etc.) est celle offerte depuis le rempart nord-est en direction de la Chartreuse et de la vallée de la Canche. Pour mémoire, le dossier d'enquête publique des éoliennes de Campagne-les-Hesdin/Buire-le-Sec affirmait que les éoliennes ne seraient quasiment pas perceptibles du rempart ouest/sud-ouest alors qu'en réalité, elles sont incontournables. La perspective depuis le nord-est la seule qui permet encore une perception de l'intégrité du site de Montreuil/Chartreuse en promontoire de la vallée de la Canche et elle doit être scrupuleusement conservée. Or, le projet éolien est précisément dans cet axe.

Enfin, l'Etat doit être cohérent avec ses propres décisions puisque d'autres projets ont été refusés dans les communes alentours et, d'ailleurs, des décisions de justice ont, notamment, conforté les motifs de refus et consacré la prééminence de la préservation du site de Montreuil à l'échelle pertinente en regard de l'éolien.

Pour le GDEAM, Marc Everard

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Patrick FENET

**Sujet :**

Eoliennes de Saint DENOEU

**Message:**

Vu l'environnement proche de la cité historique et touristique;

Vu la beauté des paysages de ce qui est appelé "ondulations montreuilloises";

Vu l'avis de Mme la ministre Pannier -Runacher exprimé devant l'assemblée générale de maires du Pas de Calais:"les projets devraient être gelés" car il y a assez d'éoliennes en Hauts de France;

Vu l'opposition marquée par une bonne partie des habitants du village concerné;

Vu l'ensemble des observations de la F.E.D.(fédération du développement durable qui regroupe nationalement plusieurs milliers d'associations opposées à l'installation d'aérogénérateurs en particulier dans les zones rurales) qui portent sur la santé des humains et animaux proches d'éoliennes déjà installées;

Vu la nécessité de compenser le manque de production d'électricité par ces machines par la consommation relais de turbines fonctionnant au gaz;

Pour l'ensemble de ces arguments j'émet un avis défavorable à l'installation d'aérogénérateurs aux environs de Saint Denoex.

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Sébastien POHIER (1)



**Sujet :**

Eoliennes de Saint DENOEU

**Message:**

Je suis formellement contre ce projet.

Un projet à été refusé en 2016 par le tribunal administratif pour des machines de 125 mètres de haut...

Aujourd'hui des gens manifestement investis écologiquement et financièrement reviennent avec un projet dont les machines font 180 mètres de haut.... ce projet ne devrait même pas voir le jour au vu des décisions prise par les tribunaux.

Les nuisances causées par la hauteur des machines sur la faune sauvage, sur les migrateurs et sur les hommes ne pose aucun problèmes à nos promoteurs...

Il est intolérable pour l' élu que je suis dans le village voisin concerné par un projet éolien aussi, que des élus prennent partie et profit de telle projet...

Notre belle campagne ce retrouve dans les mains de ces personnes sans aucune concertation préalable avec la population....

Ce n'est pas vraiment la définition rêvé d'une démocratie....

Je m'oppose donc formellement à ce projet...

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Sébastien POHIER (2)

**Sujet :**

Eoliennes de Saint DENOEU

**Message:**

Je suis contre ce projet.

Un projet a été refusé en 2016 par le tribunal administratif pour des machines de 125 mètres de haut...

Aujourd'hui des gens investis écologiquement et très certainement financièrement reviennent avec un projet dont les machines font 180 mètres de haut....

Ce projet ne devrait même pas voir le jours au vu de la décision du tribunal...

L'impacte sur la faune, sur les migrateurs et sur la population n'a pas l'air de préoccuper nos promoteurs...

Il est intolérable pour l' élu que je suis dans le village voisin concerné aussi par un projet éolien que d'autres élus prennent partis et profit pour ces projets sans même consulter la population...

Ce n'est pas la définition exacte d'une démocratie

Je m'oppose donc formellement à ce projet....

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

M. Bruno SANTUNE

**Sujet :**

Eoliennes de Saint DENOEU

**Message:**

Je n'habite plus la région mais j'y suis toujours très attaché et j'aime y revenir pour me ressourcer. Toute ma famille habite dans les environs immédiats de ce projet éolien et je peux me rendre compte comment ils sont affectés par ce projet mais également pour d'autres projets éolien en cours et à venir dans le même secteur.

Je m'oppose à ce projet car ces éoliennes de 180 m, ces machines industrielles impressionnantes vont venir dénaturer tous les paysages environnants et apporter des nuisances pour les habitants et pour toute la vie animale.

L'éolien n'est pas la seule solution dans la transition énergétique et par contre c'est la plus pénalisante et celles qui apportent le plus de nuisances :

- ✓ Impact de destruction du paysage et de la biodiversité avifaune et chiroptères, effet d'écrasement depuis les villages des vallées
- ✓ Multiplication de manière anarchique des projets éoliens qui va conduire à une industrialisation à outrance dans ce département en lui enlevant toute son authenticité et son attrait touristique
- ✓ Perte de la valeur immobilière pour les riverains
- ✓ Perte de la quiétude des campagnes
- ✓ pollutions visuelles, lumineuses et sonores :
- ✓ les infrasons émis sont mauvais pour les humains.
- ✓ l'effet stroboscopique des ombres des pales en rotation peut avoir également des effets sur la santé des humains
- ✓ collisions avec les chauves-souris et autres oiseaux qui causeront leur mort.

Tout cela pour une énergie produite de façon intermittente et non pilotable nécessitant d'être couplée à des centrales à gaz ou au charbon émettrices de gaz à effet de serre

De plus, qu'en est-il dans les périodes de fort froid à ce moment précis où les éoliennes ne produisent pas ?

Ce sont Pour ces raisons que je vous demande Monsieur le Commissaire enquêteur de rendre un avis défavorable à ce projet.

---

**Message reçu le 20 décembre 2023 :**

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

Mme Laetitia BAILLET

**Sujet :**

Eoliennes de Saint DENOEU

**Message:**

Je suis contre le projet éolien, nous ne voyons plus que ça dans nos belles campagnes, il est bien connu que ces éoliennes apportent beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages: problèmes de santé, destruction de nos beaux paysages, dévalorisation des biens immobiliers, et coût financier pour démonter ces monts de ferraille qui ne sont même pas recyclés correctement, n'oublions pas que quand le temps sera venu d'enlever les vieilles installations si le propriétaire du terrain ne peut pas tout prendre en charge, les frais seront répercutés sur la commune, je suis complètement contre ce projet.

---